

Louez solidaire sans risque et en toute tranquillité

06 09 95 44 49
louezsolidaire@mairie-die.fr



Découvrez la location solidaire, le dispositif qui sécurise la relation entre propriétaire et locataire. Garanti sans risque pour le propriétaire !

Louez solidaire est un dispositif garanti par l'État qui permet à un propriétaire, par l'intermédiaire du CCAS de la ville de Die, de mettre son bien en location à destination de ménages aux revenus modestes ou en difficulté (mal-logement, réinsertion...).

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements (minimum 20 m², avec espaces cuisine et salle de bain séparés) que vous souhaitez mettre en location sans courir de risque : contactez le Centre Communal d'Action Sociale !

simple

Le CCAS est votre seul interlocuteur. Agréé et financé par l'État, il est locataire de votre bien. Il prend en charge toutes les démarches administratives, le choix et le suivi de l'occupant. Vous ne vous occupez de rien !

zen

Le CCAS vous garantit le paiement des loyers et prend en charge les travaux d'entretien réguliers et tous les risques liés à la gestion locative. À l'issue du bail, vous êtes assuré de récupérer votre bien en bon état.

rentable

Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux allant jusqu'à 85 % de déduction sur vos revenus locatifs. Des aides à la rénovation et des primes peuvent également vous être allouées.

solidaire

En louant votre logement au CCAS, vous permettez à des personnes ou des familles en situation difficile de se loger.



Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Die – 7 rue Félix-Germain 26150 Die
06 09 95 44 49 – louezsolidaire@mairie-die.fr